

Décision

Générale

colonial

Décision n° 917 du 18 juillet 1953

n° 917

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
18 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

La peine de la réprimande est infligée à l'infirmière 11e échelon du cadre local Moussa Ahmed, pour négligence répétée dans l'exécution de son service.